

2009/1654 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 € A L'ASSOCIATION « COMITE DES FETES DE GERLAND » POUR LE PROJET DE SPECTACLE LUMIERE ET PYROTECHNIE, LE 8 DECEMBRE 2009, DANS LE 7E ARRONDISSEMENT, DANS LE CADRE DE LA FETE DES LUMIERES 2009 – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Comité des Fêtes de Gerland » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation d'une soirée festive dans le 7^e arrondissement dans le cadre de la Fête des Lumières.

L'Association « Comité des Fêtes de Gerland » a été créée le 10 mars 1989 et a pour objet social la promotion, l'animation, le développement de la vie associative de Gerland à Lyon 7^e et la coordination entre les associations du quartier membres de ce comité.

Pour l'édition 2009 de la Fête des Lumières et depuis plusieurs années le projet du comité des fêtes de Gerland est d'animer le quartier pendant la Fête des Lumières.

Le Comité a fait appel à l'équipe « Les Lutins Réfractaires » pour un projet qui regroupe deux interventions :

- La plume de Newton,
- Lanternes Célestes.

« La plume de Newton » fusionne entre rêve et réalité, ombre et lumière, pesanteur et apesanteur comme un songe aux éclats de feu. D'un point de vue technique il allie la lumière, la pyrotechnie aérienne, la danse, le feu et la pyrotechnie portée, rythmés au son d'une musique électronique et organique. Le spectacle, d'une durée totale de 40 minutes est constitué d'une vingtaine de courtes séquences. Celui-ci aura lieu le 8 décembre sur le parvis René Descartes.

« Les Lanternes Célestes » est le complément du premier spectacle et une installation plastique de lumières et de feux. Plusieurs Lanternes Célestes seront visibles du Parvis et de l'avenue Jean Jaurès le 8 décembre. Elles flotteront dans les airs, maintenues au sol, créant un firmament de lumignons géants. Cette installation plastique contemplative sera comme le préambule du spectacle « La plume de Newton ».

A travers cette manifestation, l'Association « Comité des Fêtes de Gerland » répond aux objectifs de « Lyon 8 décembre – Fête des Lumières » :

elle allie le travail autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières, une interactivité avec les habitants du quartier et offre ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 14 057 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Comité des Fêtes de Gerland », je propose de lui allouer une subvention de 6.000 €.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association « Comité des Fêtes de Gerland » pour le projet de spectacle lumière et pyrotechnie le 8 décembre 2009, dans le 7^e arrondissement, dans le cadre de la Fête des Lumières 2009.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Comité des Fêtes de Gerland », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT, opération FDL, ligne de crédit n° 44020, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM